



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	32
Votants par procuration	2
Absents	1
Total des votes	34

5.3

L'an deux mille vingt six, le trente et un mars, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

**ELUS PRESENTS :**

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, M. Patrice AUVRAY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Mikael CHEVRAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Kylian HÉBERT, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Béatrice M'BARK, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, M. Clément NIEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

**ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :**

Mme Sonia QUESNEY à M. Alexis DARMOIS, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

**ELUS ABSENTS :**

M. Thierry BERNARD

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Christophe CANTELOUP

**N°DEL\_0057\_2026 Désignation de représentants du Conseil Municipal au Collectivités  
Forestières Normandie**

L'association Collectivités forestières de Normandie regroupe des communes et leurs groupements afin de promouvoir une gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques. Elle accompagne les collectivités dans leurs projets forestiers, notamment en matière de valorisation du patrimoine forestier, de transition écologique et de développement local.

L'adhésion ou la participation de la commune à cette association nécessite la désignation d'un représentant appelé à siéger et à participer aux travaux de cette structure.

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour la commune de participer aux actions menées par Collectivités forestières de Normandie ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de désigner un représentant de la commune au sein de cette association ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil Municipal ont la possibilité de se porter candidat.

*Le Conseil Municipal décide,  
Après en avoir délibéré*

*Par 27 votes Pour,  
Et 7 abstentions*

*Annabelle ARSON, Julie HINOUT, Olivier LEMERCIER, Françoise OOSTERLINCK, Kévin MAUVIEUX, Édouard VALAUNEY, Thomas GRANDSIRE*

- **DE DÉSIGNER** comme représentant de la commune auprès de Collectivités forestières de Normandie :

**Titulaires**

M. Jean-Luc LEFRANÇOIS

Mme Zineb TEMAGOULT

**Suppléants**

M. Clément NIEL

M. Julien TIMON

- **D'AUTORISER** Le Maire ou son représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance



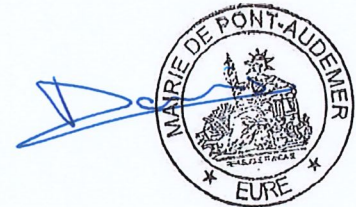
Christophe CANTELOUP

Pont-Audemer, le 31 mars 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Alexis DARMOIS